



Institut  
François  
Mitterrand

# Journée d'échanges

« Les années décisives :  
le legs économique des  
années 1981-1986 »



## LES ANNÉES DÉCISIVES

LE LEGS ÉCONOMIQUE DES ANNÉES  
1981/1986

---



Institut  
François Mitterrand

NOTE DE RECHERCHE - JUIN 2022

CETTE NOTE EST DIRECTEMENT INSPIRÉE DES DÉBATS QUI EURENT LIEU LE 10 MAI DERNIER AU SÉNAT À L'OCCASION DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES ET D'ÉCHANGES ORGANISÉE PAR L'INSTITUT FRANÇOIS MITTERRAND



Quel impact a exercé la politique menée par la gauche entre mai 1981 et mars 1986, sur l'économie française et sur l'Europe ? Et pourquoi cet impact n'est-il pas mieux connu ?

Tenter de répondre à ces questions présente un double intérêt : pour l'histoire déjà faite certes, mais aussi pour celle à venir ....

Se pencher sur l'ensemble de la période, de la victoire de François Mitterrand au début de la première cohabitation, peut sans doute sembler surprenant tant le débat sur l'existence ou non d'un « tournant de la rigueur » reste omniprésent lorsque l'on évoque cette période.

Notre journée d'études et d'échanges ne visait pas à rejouer cette discussion, mais bien plutôt à prendre suffisamment de recul pour donner de ces cinq années 81/86, dont le véritable bilan reste à faire, une vision complète.

**L'intérêt de cette rencontre**, associant autour de plusieurs tables rondes expertes, témoins et historiens, **fut bien de faire ressortir**, au-delà des interprétations politiques, **la cohérence de la séquence et des choix opérés alors.**<sup>o</sup>



François Mitterrand durant l'émission de télévision L'Enjeu, le 15 septembre 1983 (DR/IFM)

## LE POIDS DU CONTEXTE

Ce fut tout d'abord l'occasion de rappeler, à travers l'introduction d'André GAURON, dans quel contexte la gauche arriva au pouvoir et fut amenée à l'exercer. Contre ceux qui pensaient que, comme en 36, une fois les réformes engagées, le gouvernement tomberait, François Mitterrand et Pierre Mauroy prirent très vite pris la mesure des institutions pour inscrire leur action dans le temps long du septennat.

Il ne s'agissait plus seulement de faire voter les réformes, ce que leur assurait la majorité au Parlement, mais d'en assurer durablement le financement et donc de se confronter à l'héritage giscardien dans un contexte international moins porteur que ce que la gauche avait escompté. La croissance mondiale est alors faible et le dollar en hausse. Les effets du double choc pétrolier sont en réalité loin d'être purgés.

## L'HÉRITAGE DE VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Si à peine élu, en octobre 1974, le Président Giscard d'Estaing déclare que « la crise sera durable », cela ne le conduit pour autant à préparer le pays aux changements qu'elle impose. « *La France*, écrit Michel Albert en préface du rapport sur l'adaptation du 7<sup>e</sup> plan (paru en 1978), *s'est installée dans des schémas intellectuels qui l'ont empêchée de prendre toute la mesure du changement d'époque* ». De son côté, pour Christian Stoffaes, « *en 1974, près d'un tiers de l'industrie française était à l'encan. Face à la mondialisation des marchés, elle se doit d'envisager son redéploiement* » (La grande menace industrielle).

Quand il accède à l'Élysée, Valéry Giscard d'Estaing est par conséquent confronté à un changement radical dont il a été lui-même un acteur en tant que ministre des Finances, celui d'un nouvel ordre monétaire international fondé sur l'abandon des changes fixes au profit de changes flottants. Pour l'État comme pour les entreprises, c'est un facteur d'incertitude et d'imprévisibilité alors que le premier est confronté au second choc pétrolier et les secondes sommées de s'ouvrir davantage à l'international.

L'économie française doit alors en effet faire face à trois handicaps. Premier handicap, l'industrie française est plus présente dans les secteurs traditionnels comme le textile ou la sidérurgie qui connaissent un fort ralentissement de la demande mondiale et beaucoup moins dans les secteurs en forte croissance comme l'électronique ou les télécoms.

Deuxième handicap, sous l'impulsion du général de Gaulle et de Georges Pompidou, la France a privilégié la recherche technologique de pointe à des fins militaires sans créer les conditions d'un relais en direction de la demande privée. Troisième handicap, le ralentissement de la croissance au niveau mondial, qui marque la fin des 30 glorieuses, entraîne un net fléchissement des investissements, plus marqué en France qu'en Allemagne : alors qu'il progressait de près de 10 % par an entre 1968 et 1973, l'investissement industriel baisse de l'ordre de 2% l'an entre 1974 et 1980.

La crise de la machine-outil résume à elle seule le cercle vicieux dans lequel l'industrie s'enfoncé : mauvais contrôle du marché intérieur, mauvaise spécialisation internationale, produits technologiquement inadaptés à la demande, absence de recherche, développement... Elle est absente sur des créneaux aussi courants que celui des machines à tailler les engrenages que des machines à roder et polir ou encore certaines rectifieuses, etc. Ce qui provoque un flux d'importations et pénalise les exportations. Les causes en sont multiples : une industrie histori-



©Ant Rozetsky

quement faible, des entreprises familiales insuffisamment capitalisées, des industriels frileux et peu innovants, un marché trop étroit et qui réduit encore les importations. Les plans successifs ne parviendront pas à redresser la barre et à rompre ce cercle vicieux. L'industrie française se caractérise par sa forte dépendance aux importations. Plus elle produit, plus elle importe ; plus elle exporte, plus elle importe. Le déficit de la balance commerciale devient ainsi structurel.

L'inflation que le gouvernement de Raymond Barre, promu « le meilleur économiste de France » par VGE, ne parvient pas à juguler, aggrave la situation. La contrainte qu'elle exerce à l'export pousse les entreprises à comprimer leurs marges au risque de réduire leur capacité d'investissement et d'innovation ou à augmenter leur prix sur le marché national au risque d'accroître la pénétration des importations. Par ailleurs, l'inflation conduit à des taux d'intérêt élevés et donc à des charges financières qui le sont également, auxquelles s'ajoutent un alourdissement des charges fiscales (augmentation de la taxe professionnelle de 17 MdF en 1975 à 40 MdF en 1980) et sociales (augmentation des cotisations de 3 points en 5 ans). Le résultat est un emploi industriel en berne. Après avoir créé 569 000 emplois entre 1968 et 1974, l'industrie en perd 624 000 entre 1975 et 1980. Certes, l'augmentation des emplois dans les services reste forte (965 000) mais elle est en recul par rapport à la période précédente (1 053 000) et n'évite pas les licenciements dans l'industrie qui entretiennent un profond malaise social.

Il faudrait, pour être complet, évoquer d'autres aspects de l'héritage giscardien, comme le retard de la montée en gamme des qualifications de la population active liée à un système éducatif inadapté à l'économie moderne et une formation professionnelle balbutiante qui n'atteint pas les moins qualifiés. Malgré la création du collège unique, le lycée reste inaccessible à une majorité d'une classe d'âge : en 1970, on comptait 20 % de bacheliers dans une génération, en 1980 on n'en compte encore que 26%. Plus des deux tiers de la population active a au mieux un CAP-BEP. Faibles compétences et faible qualité des productions vont de pair et explique en partie l'inadaptation de l'industrie à la demande mondiale. Cet héritage est sans doute le plus lourd, car il ne se corrige pas en quelques mois, ni d'ailleurs que quelques années : il faudra attendre la fin du septennat de Mitterrand pour que la réforme du lycée impulsé par Chevènement permette de franchir le seuil des 40 %.

**« Si cela avait été fait, nous n'aurions pas à le faire. »**





Avec un tel héritage, comment les années décisives du début du septennat auraient pu ne pas être des années difficiles ? La croissance mondiale tant attendue n'est pas au rendez-vous et, du coup, les recettes fiscales escomptées se dérobent. En outre, depuis l'arrivée de Paul Volcker à la présidence de la FED (la banque centrale américaine), décidé à dompter l'inflation par une hausse massive des taux d'intérêt, le dollar est haussé, ce qui mécaniquement renchérit la facture énergétique et plombe la balance commerciale. Dans un contexte de forte inflation (elle dépassait les 14 %), le franc est sous tension et la dévaluation inévitable. Tout le monde en convenait. François Mitterrand avait fixé la règle avant même le second tour : pas de dévaluation au lendemain de l'élection, ce serait faire un cadeau aux spéculateurs et pénaliser les plus modestes.

La question était : quand, combien et comment ? Pendant deux ans, elle va structurer le débat économique avec 3 dévaluations successives. La difficulté n'est cependant pas venue des dévaluations elles-mêmes, mais des mesures d'accompagnement qui éclipsèrent en partie les réformes sociales, alors même que celles-ci ne furent à aucun moment remises en cause ni même différées malgré le souhait de certains : retraite à 60 ans, 39 heures (payées 40), cinquième semaine de congés, augmentation de 10 % du Smic et de 25 % des allocations familiales ainsi que les nationalisations. L'enjeu des mesures d'accompagnement était de reprendre la maîtrise du déficit budgétaire et de juguler l'inflation. La première supposait des prévisions de croissance plus réalistes et une reprise en main des autorisations de programme. S'y ajouteront en 1983 des mesures destinées à relancer l'épargne, quelques taxes et un emprunt obligatoire le tout destiné à freiner la consommation des ménages.

La seconde impliquait une inflexion des priorités. Tout s'est joué lors de la seconde dévaluation, celle de juin 1982. François Mitterrand avait préparé le terrain quelques jours auparavant lors de sa conférence de presse du 9 juin. « *Pour réduire le chômage, avait-il admis, il faut réduire l'inflation, car on ne peut guérir l'un sans réduire l'autre* ». Cela apparaît aujourd'hui comme une évidence, mais la crainte, qui n'était pas infondée, était à l'époque que la lutte contre l'inflation ne conduise à délaisser celle contre le chômage. De fait, le gouvernement viendra à bout de l'inflation en deux-trois ans tandis que le chômage continuera sa progression, pénalisée par la situation de l'industrie.



Journée d'échanges du 10 mai 2022 (DR/IFM)

Pour lutter contre l'inflation, Pierre Mauroy prendra en juin 1982 les grands moyens, avec un blocage temporaire de 4 mois des prix et des salaires, mais fera aussi preuve d'une grande intelligence pour en négocier la sortie avec un changement majeur dans le mode d'indexation sur les prix, passage d'une indexation sur les prix ex-post à une indexation sur l'objectif de prix fixé à 10 % en 1982, 8 % en 1983. Raymond Barre ne l'avait même pas rêvé, Pierre Mauroy l'a fait. On mesure mal aujourd'hui le changement intellectuel qu'une telle mesure représentait pour les syndicats comme pour le patronat pour qui la désinflation signifiait un alourdissement mécanique des charges financières. Appliquée d'abord aux seuls salaires, la mesure sera étendue dès l'été 1984 aux prestations sociales.

Ces mesures se trouvèrent immédiatement contrecarrées par la hausse du dollar qui relance le déficit extérieur : au cours du seul mois de juin 1982, le dollar gagne près de 12 % pour atteindre le 7 francs contre 4 francs deux ans auparavant ; il dépassera les 10 francs en février 1985 (le mark suit le même mouvement et passe de 1,7 DM fin 1980 à 3,47 DM en février 1985). Mais une révolution est en marche : la croissance n'est plus la seule issue à la crise, d'autant qu'elle s'est révélée insaisissable. L'orientation prise s'éloigne sans le dire d'une politique traditionnelle à gauche de soutien à la demande. Quelques mois plus tard, le 27 septembre 1982, lors d'un discours prononcé à Figeac, François Mitterrand fera un pas de plus vers ce qu'on appellerait une politique de l'offre en demandant, à la suite du patronat et de son ami Jean Riboud, une baisse des charges financières et des prélèvements obligatoires. La première suppose de gagner la bataille du franc pour baisser les taux d'intérêt, qui sera l'obsession de Pierre Bérégovoy, la seconde se heurte à l'absence de marges budgétaires pour pouvoir les financer.



Ce jour-là, François Mitterrand fait porter sur l'héritage giscardien l'essentiel des difficultés structurelles de l'économie française auxquelles il est confronté. Giscard et Barre sont accusés d'avoir négligé les investissements d'avenir et laissé s'installer « ce cancer de l'inflation ». Par trois fois, il répétera « *si cela avait été fait, nous n'aurions pas à le faire* ». C'est à ses yeux ce qui justifie les mesures d'accompagnement des dévaluations prises depuis un an qui se sont révélés indispensables pour garantir la pérennité des réformes sociales et poser le socle d'une reconquête de l'industrie, clé de voute de la baisse du chômage. La sortie du SME qui va occuper les esprits pendant plusieurs mois ne répondait pas à cette question. Ce fut le point faible du débat sur « l'autre politique ». Si on récuse la politique de soutien à la demande, il faut alors une politique de reconquête industrielle que le patronat ne portait pas.

## Ni trahison, ni tournant, plutôt consolidation..

La sortie du SME avait une connotation plus politique qu'économique, liée aux réticences allemandes d'accepter une dévaluation franche du franc pour préserver l'avantage de compétitivité qu'un mark fort apportait à l'industrie allemande. Les négociations sans fin sur les ajustements des parités apparaissaient stériles et poussaient à se délier des contraintes du SME pour avoir les coudées franches pour dévaluer une bonne fois pour toutes. Tout le monde semblait alors avoir oublié que le président Giscard d'Estaing avait par deux fois laissé flotter le franc et que cela n'avait pas amélioré le sort de l'industrie ni du commerce extérieur. Le sort de l'industrie nie du commerce extérieur. Le gouvernement de Pierre Mauroy était loin pourtant d'être inactif sur l'industrie : nationalisation, plan machine-outil, plan sidérurgie, textile... mais à Carmaux, Decazeville, en Lorraine et bientôt au Creusot, les emplois industriels continuaient d'être supprimés.



De même, il avait chargé le communiste Marcel Rigout de « rattraper les jeunes à la rue » en leur offrant une formation professionnelle débouchant sur un emploi. 600 000 jeunes seront concernés en 3 ans malgré l'hostilité de la FEN et de la CGT qui voient d'un mauvais œil la formation professionnelle échapper à l'Éducation nationale. 300 000 obtiendront un BTS ou un CAP et 250 000 embauches seront réalisées. Mais cela ne suffit pas à augmenter les capacités de production sans solliciter les importations. Reste alors pour rétablir l'équilibre des paiements et stabiliser le franc à freiner la demande. C'est l'objet exclusif du plan d'accompagnement de la 3<sup>e</sup> dévaluation.

L'arrivée de Pierre Bérégovoy au ministère des Finances, en juillet 1984, va permettre de consolider définitivement le franc. Avec Jean Charles Naouri, son directeur de cabinet, il lance une réforme des marchés financiers avec un double objectif de modernisation, de gestion de la dette publique et de financement des entreprises. Pierre Bérégovoy en attend une baisse des coûts d'intermédiation financière que réclame le patronat et le placement des titres du Trésor (pour financer la dette publique) auprès des investisseurs internationaux, ce qui ne peut que renforcer le franc. Ce dernier est désormais solidement arrimé au sein du SME.

François Mitterrand lors de sa fameuse conférence de presse de juin 1982 expliquait alors : « j'ai décrit la première phase (celle des réformes), nous entrons maintenant dans la deuxième phase de notre action, mais nous gardons les mêmes objectifs ». Les résultats ne sont pas tous ceux attendus : l'inflation est progressivement jugulée, mais le chômage continue de croître, véritable talon d'Achille de la gauche. Pour autant, il n'y eu ni tournant, ni parenthèse, ni trahison, mais une consolidation que l'héritage giscardien rendait nécessaire pour garantir les acquis des réformes. C'est le grand mérite de F.Mitterrand et de P.Mauroy de l'avoir compris et d'avoir conduit cette politique malgré les critiques et les incompréhensions qu'elle suscita et suscite encore °°

Comment dès lors lever celles-ci sinon en procédant, comme s'y livrèrent les participants à nos cinq tables rondes, à l'analyse des politiques suivies comme de leurs effets tant sur l'économie dans son ensemble que sur le projet européen, sans oublier le bilan qu'il est possible de dresser des grands choix stratégiques opérés alors tant dans le domaine industriel que des infrastructures d'avenir et des « grands travaux » ?

°°Les débats des années 1982-83, devait conclure André Gauron, semblent en effet ne pas avoir été purgés, ce dont témoignerait selon lui cette tentation permanente de quitter l'euro et/ou de ne pas respecter les règles européennes, budgétaires notamment, plutôt que de se demander comment résoudre les handicaps qui pénalisent l'économie française et pèsent sur l'emploi et le pouvoir d'achat des français.

# COMMENT APPRÉCIER TOUT D'ABORD L'IMPACT SUR LE LONG TERME DES CHOIX ÉCONOMIQUES EFFECTUÉS ENTRE 1981 ET 1986 ? °°°

L'articulation entre différents niveaux comme le politique, le social, l'économique et l'extérieur entraîne nécessairement, selon le mot de Michel Margairaz, des « pertes en ligne », des « effets attendus et inattendus » d'une politique sur laquelle la gauche sait qu'elle va jouer sa crédibilité.

## DES EFFETS ATTENDUS ET INATTENDUS ...

Les « effets attendus » sont incontestables et considérables sur le plan social, même si à la fin de la période, la volonté de limiter les prélèvements obligatoires a freiné, selon Yannick Moreau, l'ambition réformatrice. Une grande concentration de réformes sociales a lieu en effet dans les années 1981-1982, transposition presque exacte d'une partie significative des 110 engagements du candidat Mitterrand.

Des mesures immédiates sont ainsi prises par Nicole Questiaux pour augmenter le minimum vieillesse, les prestations familiales et l'allocation aux adultes handicapés. Parmi tant d'autres mesures, trois sont à souligner : le rétablissement des élections à la Sécurité Sociale pour favoriser la démocratie sociale, les lois Auroux au niveau du droit du travail et du dialogue dans l'entreprise et la réforme des retraites.

La retraite à 60 ans posait bien deux problèmes majeurs : le baby-boom de 1945 qui entraînerait des difficultés financières à partir de 2005, dont le gouvernement était bien conscient et la croyance erronée, mais répandue (notamment par l'INSEE) qu'on assistait à un plafonnement de l'espérance de vie. Cet engagement correspondait cependant à une très forte attente sociale et il était par conséquent inenvisageable de ne pas le tenir, souligne Yannick Moreau. La durée de cotisation a été cependant fixée à 37,5 ans, un peu aux dépens des femmes. Pierre Bérégovoy a pu rétablir les comptes de la Sécurité Sociale et démontrer que celle-ci pouvait être durablement à l'équilibre.

Pour l'historien Michel Margairaz les « effets inattendus » concernent la phase de « consolidation » politique débutant en juin 1982, qui rompt selon lui en partie avec la culture de gauche antérieure.

Cette phase a certes été influencée par le contexte compliqué décrit en introduction, mais aussi par ce qu'il estime être une « double dramatisation » du déficit budgétaire et extérieur, et de l'impact de la relance (qui était en fait assez modérée).

Ces « effets inattendus » pour un gouvernement de gauche, furent selon lui de plusieurs ordres : d'abord la désinflation, le rétablissement d'une part importante des profits pour les entreprises dans l'espoir qu'ils encouragent les investissements et donc la création d'emplois (espoir pas forcément épaulé par le patronat), et le choix d'une politique européenne qui débouchera sur l'Acte unique. Ensuite, une « désindexation » qui jettera les bases de « quarante ans d'austérité salariale » (*« Si une indexation est fixée ex ante, mais n'atteint pas les objectifs fixés, alors il s'agit bien d'une désindexation »*)

## L'AFFIRMATION D'UNE CAPACITÉ À GOUVERNER

©Ant Rozetsky

I. Bouillot estime pour sa part que le facteur du commerce extérieur a été décisif dans les choix effectués alors, dans la mesure où le solde commercial détermine l'indépendance du pays et sa capacité à créer de l'emploi. F. Mitterrand a su, face aux difficultés, montrer son habileté à gouverner, au risque de mécontenter une partie de son électorat.

Cependant, l'adaptation politique auquel il choisit en 82/83 de se livrer ne signifiait pas dans son esprit renonciation : elle était destinée à préserver des priorités, dont deux en particulier : le redressement industriel et la justice sociale. Pour le redressement industriel, de nombreuses mesures furent prises, notamment en matière d'investissement avec la création de prêts participatifs pour les PME, de prêts bonifiés, d'un plan Machine-outil, du crédit d'impôt recherche et la restructuration de secteurs industriels comme la sidérurgie ou l'automobile. Cette politique devait ramener la marge des entreprises à 32% de la valeur ajoutée, comme avant le premier choc pétrolier.



En matière sociale, les mesures décidées en 1981 furent globalement préservées et les ajustements fiscaux touchèrent davantage les couches hautes de revenus, avec la création de l'ISF.

Isabelle Bouillot souligne enfin deux legs économiques de cette période : la règle des 3% de déficit fixée pour le budget dès 1982 afin de rassurer les partenaires extérieurs, qui allait connaître une postérité indéniable et le plafonnement des taux de prélèvement obligatoires autour de 42% (aujourd'hui plutôt proche de 46%).

## LE SOCLE D'UNE SOCIAL-DÉMOCRATIE MODERNE ?



Gardons en tête que le monde occidental, devait ensuite rappeler Xavier Timbeau, entre au début des années 80 dans une phase de lutte contre l'inflation, sous l'impulsion de Paul Volcker à la Réserve fédérale états-unienne. Celui-ci conduit des réformes conjoncturelles très dures, mais aussi et surtout promeut l'idée qu'il faut réformer profondément les banques centrales pour les rendre indépendantes du pouvoir politique et stabiliser les économies.

Or, au même moment, la France mène une relance assez modeste, notamment une politique salariale qui ne tient pas compte de ce que la part des salaires dans la valeur ajoutée est en réalité très élevée après les chocs pétroliers, contrairement à la marge des entreprises, ce qui ne peut qu'entraîner dans un contexte de plus en plus concurrentiel un problème de compétitivité.

Cette situation sera cependant, ce qui a été rappelé, rapidement prise en compte et corrigée. De sorte que l'on peut considérer que cette période a posé le socle de la social-démocratie moderne en l'amenant à accepter sa contradiction fondamentale : assurer l'équilibre entre l'économie de l'offre et l'économie de la demande. Et à le faire en assumant son engagement européen.

## QUELLES CONSÉQUENCES LES CHOIX EFFECTUÉS ALORS EURENT-ILS SUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ? °°°°

De l'avis général, la période 1981-1989 devait largement façonner l'avenir de l'Europe. Un choix qui devrait beaucoup moins à l'économie que l'on a tendance à le penser.

### UNE PÉRIODE DÉTERMINANTE POUR LA RELANCE DU PROJET EUROPÉEN

Trois moments, rappelle Olivier Feiertag, en constituent la genèse :

- le « tournant » de mars 1983 où le gouvernement décide de s'ancrer à l'Europe pour garder son autonomie et son influence au sein du concert des nations,
- le travail du Comité Delors entre 1988 et 1989, décisif pour la création de l'euro,
- et la crise des changes de 1992-1993 qui confirme la persistance des États-nations et de leur pouvoir de régulation.

Selon O. Feiertag, l'acquis de cette période est le poids obstiné du politique : le choix européen naît d'une volonté de réguler démocratiquement le processus de mondialisation qui remodèle largement nos sociétés.



©Mika Baumeister

## LE RÉSULTAT D'UN CHOIX POLITIQUE ET GÉOPOLITIQUE

C'est que, rappelle Elisabeth Guigou, François Mitterrand est un homme d'État qui a toujours eu une approche géopolitique de l'Europe. Et agissait en fonction de l'idée qu'il se faisait de l'évolution du monde. L'effondrement des empires, la montée des nationalismes, son expérience de la seconde guerre mondiale et des questions coloniales l'avaient durablement marqué. Il avait par ailleurs la conviction que pour résoudre la « question allemande », il faudrait arrimer la République fédérale à l'Ouest et au Sud de l'Europe.

En 1983, François Mitterrand est face à une alternative : laisser flotter le franc ou rester dans le système monétaire européen (SME), peu aimé à gauche pour ses contraintes et son lien avec l'héritage de V. Giscard d'Estaing.

La première possibilité est fondée sur une mauvaise appréciation de l'environnement international, le déficit commercial étant catastrophique. Le choix européen lui paraît alors nécessaire pour la réussite de sa politique dans la mesure où il permet de négocier une solidarité avec l'Allemagne pour ne pas dévaluer tout seul.

Il est aussi pour lui la première étape vers une Europe politique qui puisse permettre l'autonomie de la France vis-à-vis des États-Unis, qui veulent le directoire économique et politique du monde et font souffler, avec Reagan et Thatcher, un vent néolibéral puissant.

Pascal Lamy le confirme à son tour : le choix européen n'était pas économique, mais politique. 1983 cristallise deux éléments ancrés chez François Mitterrand : sa volonté de faire durer la gauche au pouvoir et sa conviction européenne ancienne.

C'est alors le début, souligne Paul Lamy, d'une période très faste pour la construction européenne avec le Conseil européen de Fontainebleau, la nomination de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne (1985-1995), l'acte unique et l'euro.

Ce choix n'a été en aucune façon, selon lui, une concession au néolibéralisme montant, mais une opportunité pour la social-démocratie européenne de mener des réformes structurelles et sociales. Il a aussi permis à la France d'acquérir un droit au co-leadership avec l'Allemagne.°

°°°°

°°°°° *N'est-il pas frappant, questionne Pascal Lamy, de voir à quel point cette décision marque aujourd'hui encore l'espace politique ? Et alors que le capitalisme de marché a encore renforcé sa domination sur le monde, une Europe forte et unie ne semble-t-elle pas plus que jamais nécessaire pour y résister ?*

# QUEL BILAN TIRER AUJOURD'HUI DE TROIS CHOIX STRATÉGIQUES MAJEURS DU PREMIER QUINQUENNAT ? ○○○○○

Une fois livrée cette vision d'ensemble, le second temps de la réflexion appelle nécessairement l'examen des conséquences que produisirent certains des grands choix stratégiques qui, au-delà de l'orientation générale, furent effectués durant cette période.

## LES NATIONALISATIONS

Selon Alain Boubilil, celles-ci furent une concession faite au Parti communiste en échange du maintien dans la Communauté Européenne et dans l'OTAN. Elles ont été conduites dans le respect de l'esprit d'entreprise, François Mitterrand y étant très attaché et s'en montrant un connaisseur attentif du fait de ses liens familiaux et amicaux. Celles-ci ont donc été menées de façon pragmatique en s'adaptant à chaque catégorie d'entreprise et en négociant de manière à ne pas créer de contentieux avec le patronat et la communauté internationale, grâce à la participation de professionnels aguerris comme le ministre de l'Industrie Pierre Dreyfus, ancien PDG de Renault.

Pour François Mitterrand, poursuit-il, ce n'est pas parce qu'une entreprise est nationalisée qu'elle n'est plus une entreprise. Elle doit s'inscrire dans un secteur concurrentiel et répondre aux objectifs de la politique économique : la modernisation de l'outil industriel, la reconquête du marché intérieur et l'apparition de nouvelles réussites.



©Alexandre Lallemand



Aussi, si les nationalisations n'ont pas totalement enrayé le processus de perte de marchés et de chômage industriel, les succès ont été nombreux. Et de citer la création de Dassault Systèmes ou la confirmation de l'alliance avec General Electric dont Safran, le premier producteur mondial de moteurs d'avion avec son partenaire américain, est l'héritier.



©Caroline Zumbiehl

François Morin rappelle ensuite combien les nationalisations (du secteur industriel et bancaire) étaient à contre-courant du contexte international néolibéral d'approfondissement du capitalisme de marché financier. Elles ont permis de créer des archipels bancaires assez cohérents et de sauver certains groupes industriels.

Cependant, la privatisation est devenue la norme après 1986, même à gauche et le principe de nationalisation comme moyen d'appropriation collective des grands moyens de production a perdu de sa substance politique. Par ailleurs, le projet émancipateur initial de démocratisation des entreprises via des conseils d'administration tripartites a échoué, les nationalisations s'étant traduites selon lui par une simple étatisation. Enfin, la nationalisation bancaire n'a pas réussi à endiguer la vision néolibérale des questions monétaires, qui sont aujourd'hui le fait de grandes banques privées et de banques centrales indépendantes. Pourtant, le pouvoir de création monétaire par le crédit est essentiel et ne peut pas être considéré comme un bien strictement privé qui échappe à tout contrôle démocratique. Reste, conclut-il, que l'expérience conduite alors pourrait, par ses enseignements, se révéler très utile à des nationalisations nécessaires à la planification écologique. Il est clair en revanche qu'elles ne sauraient être, au vu du bilan que l'on peut en faire avec le recul, le vecteur de la démocratisation sociale. La codétermination à parité entre salariés et actionnaires, dans les entreprises comme dans les banques, pourrait mieux permettre de refonder démocratiquement nos modèles économiques et sociaux.

Lionel Zinsou renchérit : les nationalisations ont eu d'importants effets positifs et se sont inscrits dans une stratégie de transformation et d'innovation plus large. Les marges des entreprises (publiques et privées) ont été restaurées à 32% en 1986 (contre des taux très bas autour de 25-26%). Les comptes des entreprises nationalisées ont été redressés en l'espace de trois ans, grâce au passage à une politique de l'offre en 1982 qui favorise l'investissement. Ainsi, avec la modernisation du marché financier et l'invention des titres hybrides (titres participatifs et certificats d'investissement), le financement de l'économie s'est amélioré et a moins nécessité l'État.

Le terme d'étatisation lui semble en revanche inapproprié tant l'État s'est alors efforcé de préparer l'avenir tout en respectant l'esprit d'entreprise. Ce qui s'est passé dans les entreprises publiques en termes de démocratisation était également pionnier, même si cela peut paraître modeste à la lumière d'aujourd'hui. Quant au mouvement de privatisation enclenché à partir de 1986, il fournit paradoxalement la démonstration de l'efficacité des nationalisations, les entreprises concernées ayant été dans l'intervalle redressé et revendues par l'État avec une plus-value très importante. Ces transformations ont donc renforcé l'économie, contrairement à la mémoire qui en est restée d'un symbole d'impuissance de la gauche à la gérer correctement.

Louis Gallois rappelle de son côté que les nationalisations n'ont pas suivi une feuille de route claire au début, chaque ministère exprimant des demandes vis-à-vis du secteur public, ce qui devait donner une impression de brouillard considérable.

Trois sujets ont été priorisés ensuite (au-delà de ce qui a déjà été évoqué) via notamment des contrats de plan : la recherche, l'emploi et le traitement correct des sous-traitants.

Deux éléments de succès sont à souligner, d'après lui, dans la mise en œuvre des nationalisations : une continuité dans la politique, qui a permis des restructurations et une création de valeur forte reconnue par le marché et les délégations étrangères, et un choix des hommes judicieux. L. Gallois estime également que la loi de démocratisation du secteur public a été une expérience positive qui a laissé des traces : les salariés n'ont ainsi pas été chassés des conseils après la privatisation. Une codétermination à parité n'aurait selon lui pas été possible compte-tenu de la culture française et de l'hostilité du patronat : un tiers était déjà une étape importante. L. Gallois exprime cependant un regret : que Creusot-Loire n'ait pas été nationalisée, ce qui aurait pu éviter selon lui sa faillite. Ce fut, indique-t-il, un vrai tournant politique qui donna l'impression au milieu ouvrier que le gouvernement se reniait, après avoir pourtant nationalisé un tiers de l'industrie.

©Michael Dziedzic



## LE SOCLE D'UNE SOCIAL-DÉMOCRATIE MODERNE ?

S'agissant des infrastructures ferroviaires, comme le relate Denis Plantamp, l'histoire du TGV commence au début des années 70, après que la SNCF ait réussi à convaincre qu'un train à grande vitesse sur les voies traditionnelles était plus intéressant qu'un aérotrain. Lorsque François Mitterrand arrive au pouvoir, il demande à la SNCF d'achever la ligne Paris-Lyon et d'élargir le réseau de TGV, deux éléments interrompus par le gouvernement de Raymond Barre. C'est ainsi que naîtra le TGV Atlantique, grâce à l'accès de la SNCF au Fonds Spécial des Grands Travaux créé en 1982. Le réseau s'étend d'abord à l'Ouest puis vers le Nord dans la perspective du lien fixe entre l'Angleterre et la France à travers la Manche, vers la Belgique les Pays-Bas et plus tard l'Allemagne. Il est pensé comme un véritable réseau et non comme de simples lignes à partir de Paris, grâce à la création de la connexion de Massy-Palaiseau. Cela a considérablement amélioré la vie des Français et l'aménagement du territoire malgré quelques aspects négatifs inévitables pour des projets de cette envergure : le délaissement des lignes secondaires et l'augmentation des prix de l'immobilier dans les villes desservies. En témoignent la création de nombreuses autres lignes et les chiffres du trafic : déjà 9 millions de voyageurs en 1985, 21 millions en 1995 et 62 millions en 2019.

D'après Olivier Appert, le secteur de l'énergie français subit à l'arrivée de Mitterrand le contrecoup du 2e choc pétrolier, alors que le plan Messmer de 1974, qui donne le top départ à un programme nucléaire de 6 tranches par an de 900 mégawatts, n'a pas encore porté ses

fruits. Ce plan fait violemment débat à gauche et est rejeté par une partie du PS (notamment Paul Quilès). Des oppositions très fortes ont lieu aussi sur les sites de construction de centrales, en particulier en Bretagne à Plogoff. Cependant l'on décide, après un débat en septembre 1981 à l'Assemblée nationale, de poursuivre le programme en le réduisant à 4 tranches par an, pour à la fois maintenir une industrie nucléaire compétitive et répondre au fait qu'il y ait un ralentissement de la demande d'énergie. Pour faciliter l'adhésion au programme, la construction à Plogoff, très fortement contestée, est abandonnée, et des commissions locales d'information sont mises en place, ainsi que l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et l'agence française de la maîtrise de l'énergie l'ADEME. Ceci favorise l'instauration d'un consensus autour du programme nucléaire, qui permet de couvrir les besoins nationaux avec une électricité bon marché et de s'exporter sur le marché mondial. Deux réserves peuvent cependant être émises : le ralentissement du programme a peut-être été trop précautionneux et nous place aujourd'hui devant la « falaise nucléaire », c'est-à-dire que toutes les tranches mises en production en 1990-1995 arrivent en fin de vie en même temps. Enfin, le choix d'un modèle unique de réacteur a permis de réduire les coûts mais pourrait entraîner l'arrêt durable d'une grande partie du parc à cause d'un défaut générique, c'est d'ailleurs peut-être la raison de l'arrêt d'un réacteur sur deux environ en France.



Pour le professeur Jacques Percebois, François Mitterrand avait compris que le choix nucléaire était la condition de l'indépendance énergétique de la France, en plus de donner accès à une énergie à faible coût à partir des années 85-90 (avant il fallait la financer). Ce choix s'est fait à partir de deux axes forts : la priorité donnée à l'industrie et aux réseaux, et la coopération européenne avec un développement des interconnexions électriques. D'autres performances industrielles sont également à noter comme les lanceurs de Ariane Espace et le programme Airbus, qui est aussi tributaire d'une coopération européenne. Le regret qu'on peut avoir concerne le succès envié du minitel dans les années 80 et son supplantement par Internet, qui fait que la France comme l'Europe a un peu raté la vague de la microinformatique. Cela aura néanmoins facilité l'utilisation d'internet en France, comme en témoigne la demande forte pour des services tels que les comptes et les banques en ligne

## LES GRANDS PROJETS

Les grands projets de François Mitterrand s'inscrivaient dans la continuité d'une grande politique nationale cultivant le rayonnement de la France.

Selon Yves Dauge, ces grands projets ont été menés d'une main de fer par François Mitterrand, pour à la fois tenir les délais, c'est-à-dire arriver « au point de non-retour » avant la cohabitation qu'il pressentait, et tenir le budget. Ces grands projets ont non seulement été un grand succès, en termes de fréquentation notamment, mais ont aussi essaimés en France et dans le monde.



©Joakim Honkasalo

Selon la professeure François Benhamou, les grands projets étaient très hétérogènes mais ont tous suscité des polémiques. Ils ont pourtant été menés avec une grande efficacité, pour ne citer par exemple que la pyramide du Louvre conçue en 1984 et inaugurée dès 1988. Les coûts ont également été respectés dans l'ensemble (à l'exception de la grande bibliothèque) pour un total sur les deux septennats d'environ 34 milliards de francs.



©Tyler Easton

Thomas Hélie rappelle à son tour la dimension historique des projets de François Mitterrand, leur rapport à la temporalité politique à l'approche des législatives et la compression du temps de l'action publique très impressionnante grâce à un dispositif particulier : le « cabinet parallèle » avec Paul Guimard, Jack Lang, Robert Lion et Roger Quillot. Selon lui, ce programme renvoie à trois figures de l'Etat : l'Etat investisseur, qui a permis au ministère de la culture de peser au sein du gouvernement et du budget, l'Etat culturel, qui a fait prospérer la création et les emplois artistiques et scientifiques (comme les archéologues), et l'Etat bâtisseur, qui a constitué un capital de ressources techniques très important. Trois critiques peuvent néanmoins être émises, selon lui, par rapport à ce programme. Il a été trop centré sur les dépenses d'investissement aux dépens des dépenses de fonctionnement, ce qui peut entraîner des dérives financières (notamment pour la BNF). Il a un peu laissé de côté les territoires (en particulier les petites et moyennes villes). Il y a eu certes un effet d'entraînement des grands projets pour les musées et les bibliothèques, mais de grandes inégalités demeurent entre les collectivités. Enfin, l'économicisation des grands travaux a peut-être été trop loin et freiné les objectifs sociaux d'attractivité des classes populaires.

Bruno Depresle s'attache, en partant de la notion d'État stratège confronté comme avec les grands projets aux enjeux d'aménagement du territoire, à analyser les effets de la décentralisation. Celle-ci était selon lui à l'origine très équilibrée et très progressiste puisqu'elle conditionnait l'autonomie locale à la maîtrise et à l'engagement d'un processus de planification permettant d'échapper à la règle de la constructibilité limitée. Elle marquait aussi les grands débuts de la politique environnementale dans un souci de concilier les libertés municipales et la protection de l'environnement (notamment les montagnes et les littoraux).

Néanmoins, cette réforme se conjugait avec une autre révolution profonde de l'aménagement du territoire : à partir des crises pétrolières, on passe d'une politique d'équilibre et d'homogénéisation spatiale à une logique de différenciation des territoires, dans un contexte de désindustrialisation, de dérégulation sociale et d'ouverture au privé. La décentralisation va donc avoir trois fonctions non voulues. Elle va favoriser la concurrence territoriale, en faisant des espaces locaux des acteurs économiques à part entière, ce qui accentue le modèle de surconsommation foncière. Elle va également promouvoir l'affaiblissement de la maîtrise d'ouvrage publique, car le transfert de compétences juridiques ne s'accompagne pas forcément d'un transfert de compétences techniques. Ce phénomène va être renforcé par l'engagement postérieur de l'État dans un processus d'autodestruction qui l'amène à se délester progressivement de ses compétences techniques. Enfin, elle va privilégier le déplacement de la frontière entre le public et le privé, à un moment où les grands acteurs privés investissent dans le champ de la création urbaine.

La décentralisation n'est évidemment pas responsable de ces transformations, mais y a, à son corps défendant, contribué. Cependant, s'interroge-t-il, ne pourrait-elle être aujourd'hui le support d'un meilleur équilibre des forces entre le privé et le public, au nom des libertés municipales ?

## CONCLUSION

---

Concluant les travaux, Laurent Fabius tient à rappeler les points importants du legs économique de la période :

- une victoire historique contre l'inflation,
- les restructurations importantes du tissu industriel grâce aux nationalisations, et la politique de modernisation qui a favorisé la recherche, la formation et l'investissement
- et enfin la politique économique qui a accru la redistribution et la justice sociale.

L. Fabius réfute à cet égard l'idée d'un « tournant » en 1983, qu'il soit européen ou « de la rigueur ». D'autant que s'il fallait parler de « tournant de la rigueur », celui-ci serait plutôt à dater de fin 1981 – début 1982. Ce fut certes un moment de décisions fondamentales, mais qui ne devait pas conduire le gouvernement à renier ses convictions ni la politique menée précédemment. Le choix européen, tout d'abord, ne fut pas à l'origine d'un tournant de la rigueur. Il fut fait précisément pour limiter celle-ci que le déficit des comptes extérieurs principalement lié à la hausse du dollar rendait inévitable. Ce choix n'était pas non plus, selon lui, un « tournant européen » dans la mesure où F. Mitterrand était toujours resté fidèle à ses convictions européennes.

Cette formulation ne correspond pas, par conséquent, à la réalité historique, l'expression sous-entendant qu'il y aurait eu un moment où le gouvernement se serait soudainement converti à la responsabilité... Alors même que les performances en termes de croissance et de déficit étaient déjà perceptibles. Il n'y eut donc pas de tournant brutal, mais les adaptations inséparables de toute action gouvernementale.

Pourquoi, dès lors, cette période n'est-elle toujours pas présentée pour ce qu'elle est, à savoir une période de réformes profondes associées à un rétablissement de notre situation économique ?

Peut-être, concède L. Fabius, parce que les travaux des historiens sont encore insuffisamment connus. Mais aussi et surtout parce que cette période fait l'objet d'une « drôle de conjonction » entre la gauche et la droite. Celle-ci utilise l'argument du « tournant » à l'appui de sa thèse de toujours selon laquelle la gauche n'aurait ni légitimité ni même compétence pour gouverner : la prétendue prodigalité des débuts aurait ainsi été vite abandonnée sous le choc des réalités.

Mais dans le même temps, une partie de la gauche relaie de son côté l'idée que cette période aurait été le début de la désolation, renforçant le travail de sape de la droite.

Pourtant, réaffirme L. Fabius, cette période, malgré bien sûr des insuffisances ( qu'il s'agisse de l'anticipation trop limitée de la révolution informatique ou des exigences écologiques, du soutien trop limité à la création de PME) a démontré pour la première fois la CRÉDIBILITÉ économique de la gauche et éloigné le spectre si tenace alors des « expériences » éphémères de la gauche au pouvoir.

Ce fut une période marquée par le respect des engagements pris, en particulier à travers les grandes avancées sociales que la Gauche « devait » à son électorat. Ce fut dans l'ensemble une période qui aura permis un progrès, économique, social, culturel et démocratique et fourni à la social-démocratie française et européenne un socle solide pour aborder l'avenir.

« La crédibilité n'est ni un péché ni une injure », conclut-il, en témoignent les victoires successives qui ont prolongé le legs de cette période, de la réélection de F. Mitterrand en 1988 aux succès de Lionel Jospin en 1997 et de François Hollande en 2012...